

Indications à suivre pour les articles en français :

En-tête

L'article doit être soumis sous format .doc, .docx, .odt avec les informations suivantes :

Titre et Sous-titre (s'il y a lieu)

Résumé : 300 mots maximum en français et en anglais.

N.B. : Les nom, prénom et affiliation de l'auteur ne doivent pas apparaître dans le corps de l'article ni dans le titre du fichier soumis. Ces informations doivent, en revanche, être indiquées dans le courriel adressé au comité d'édition.

Corps de texte

Utilisez les caractères Times New Roman 12 points (double interligne).

Ponctuation

Les signes (:), (;), (?), (!) sont toujours précédés d'une espace insécable. Tous les autres signes de ponctuation ne sont pas précédés d'une espace.

Les guillemets ouvrant («) et fermant (») sont également suivis d'une espace insécable. Les guillemets anglais (“ ”) sont uniquement utilisés à l'intérieur des citations.

Le tiret long (—) est précédé et suivi d'une espace, mais quand il précède une virgule, il n'y a pas d'espace entre le tiret long et la virgule. Limitez au strict nécessaire l'usage des parenthèses et des italiques.

Italiques

Les mots en langues étrangères sont en italiques (y compris les *romaji*), sauf quand on utilise un alphabet différent (grec, sanskrit, etc.) ou des caractères du japonais, chinois, etc.

La mention (cf.) n'est pas en italiques ; en revanche, les autres mentions usuelles le sont (*a priori*, *a posteriori*, *et al.*, *ibid.*, *sq.*, *s.v.*, *contra*, *supra* et *infra*).

Les notes et les appels de note

Les notes sont disposées en bas de page en caractères Times New Roman 10 points (interligne simple). Les appels de note se placent à l'extérieur des guillemets et avant le signe de ponctuation.

Renvoi bibliographique

N.B. : L'auteur doit fournir une bibliographie à la fin de son article.

Références dans le corps du texte : à mettre, entre parenthèses, immédiatement après la citation ; d'abord le nom patronymique de l'auteur suivi de l'année de l'édition utilisée et de la page d'où cette citation est tirée (précédée de la notation « p. »).

Ex. : Comme le rappelle Bernard Stevens, « le mot japonais *zen* 禅 vient du chinois *ch'an-na* utilisé pour rendre le sanskrit *dhyana* qui signifiait une méditation concentrée et méthodique » (Stevens, 2005, p. 58).

Lorsqu'on cite plusieurs œuvres du même auteur parues la même année, on les distinguera dans le texte et dans la bibliographie en ajoutant « a », « b », « c », etc. après l'année.

Ex. : Stevens, 2005 a ; Stevens, 2005 b, etc.

Mise en forme de la bibliographie

Les auteurs sont présentés par ordre alphabétique, leurs œuvres étant organisées par ordre chronologique croissant.

Pour les ouvrages : Nom, Prénom, Année, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur.

Ex. : Kawamura, Kōdō (dir.), 1988, *Dōgen zenji zenshū* (道元禅師全集), Tōkyō (東京), Shunjūsha (春秋社).

Pour les articles : Nom, Prénom, Année, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume et/ou numéro, pagination.

Ex. : Iyanaga, Nobumi, 1996, « Le roi Māra du sixième ciel et le mythe médiéval de la création du Japon. », *Cahiers d'Extrême-Asie*, 9, p. 323-396.